

**Guide de saisie de propositions d'attribution de parts  
fonctionnelles au titre du pacte  
pour directeur(trice) d'écoles du public  
AS 2024/2025**

# Rappel du contexte

Depuis l'année scolaire 2023-2024, une nouvelle unité de gestion « pacte » est mise en place afin de reconnaître pleinement, et de revaloriser financièrement, l'engagement des enseignants œuvrant pour l'amélioration du service public rendu aux élèves et aux familles.

## Populations concernées

**Saisie des missions pacte** : directeur(trice) d'école

**Validation des missions pacte** : IEN dans le public

**Agents pouvant bénéficier du pacte** : enseignants du second degré et enseignants du premier degré affectés dans le 1er degré

## Modalités

Par dispositif pacte, il faut entendre les **parts fonctionnelles de l'ISAE et ISOE**, correspondant aux missions complémentaires effectuées par les personnels enseignants et assimilés au cours d'une année scolaire.

Ces missions sont **définies par une activité, un nombre d'unités et une période** (année scolaire : du 01/09/N au 31/08/N+1).

Le **paiement s'effectue par 9e d'octobre à juin**. L'attribution du pacte pour une année scolaire suppose que l'agent soit sur une période d'affectation annuelle.

Une **lettre de mission** est notifiée à l'agent (cf. modèle disponible dans la note de service parue au BO).

## Références réglementaires

- Arrêté du 30 août 2013 fixant les montants de l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves instituée au bénéfice des personnels enseignants du premier degré
- Décret n° 2023-627 du 19 juillet 2023 portant création d'une part fonctionnelle
- Arrêté du 19 juillet 2023 fixant les montants de l'ISOE/ISAE et précisant les missions ouvrant droit à la part fonctionnelle de ces deux indemnités - Légifrance
- Note de service pacte parue au BO n°30 du 27 juillet 2023
- Circulaire DAF du 15 sept 2023 adressée aux services déconcentrés
- Note de contrôle interne de la DAF du 5 juin 2024 transmise aux académies le 20 juin 2024
- Circulaire Lutter contre le harcèlement à l'école, une priorité absolue

## Exemple de calcul en vue de la saisie dans Colibris

**Exemple** : 2h de soutien renforcé en collège effectué par un professeur des écoles dans un collège, le mercredi matin de 9h à 11h (soit 2 heures hebdomadaires).

Ces 2 heures hebdomadaires correspondent à 72 heures sur l'ensemble de l'année scolaire (2h \* 36 semaines).

Afin de déterminer le nombre d'unités pacte à saisir dans les applications, il convient de diviser le nombre d'heures annuel effectivement prévu (selon les organisations déterminées localement) par le nombre d'heures rattaché à la mission (18 heures dans cet exemple).

> Soit :  $72h / 18h = 4$  unités pacte rémunérées chacune à 1 250 euros.

**Important** : La saisie du pacte dans un formulaire Colibris (ou directement dans FINA) ne doit pas tenir compte des jours d'intervention réels des personnels. En effet, s'agissant d'une mission annuelle, la mission est réalisée tout au long de l'année scolaire et fait l'objet d'une rémunération par 1/9ème sur les payes d'octobre N à juin N+1.

Si un enseignant se porte volontaire en cours d'année pour réaliser une mission de type « soutien renforcé en collège 18h », alors il convient de saisir la mission du 01/10/N au 30/06/N+1 dans les outils, afin que l'intégralité de l'indemnité lui soit versée, selon l'engagement convenu et l'organisation déterminée.

# Accès à la démarche

The screenshot shows the Colibris website interface. On the left, there is a red-bordered box labeled "Logo académie". The main header area contains the text "Colibris". Below the header is a horizontal navigation menu with the following items: "Accueil", "Personnels d'encadrement", "Premier degré", "Second degré", "Personnels BIATPSS", and "Mes demandes". In the center of the page, there is a text prompt: "Je suis un utilisateur académique ou de l'administration centrale". Below this prompt is a blue rounded button labeled "Se connecter". A blue arrow points from a light blue callout box containing the text "Cliquer sur « Se connecter »" to the "Se connecter" button.

## Accéder à la démarche en tant que directeur(trice) d'école

**Choisissez votre guichet d'authentification**

ministère  
éducation  
nationale

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Academie xxx

**Valider**

Cliquer sur « Valider »

Identifiant

Mot de Passe ou passcode OTP

identifiant académique

.....

[Mot de passe oublié](#)

**Valider**

Renseignez votre  
identifiant académique  
Et votre mot de passe

# Cas de blocage à l'étape du choix d'école

## Cas de blocage 1 : l'agent qui se connecte n'est pas un directeur(trice) d'école



En tant que directeur d'école vous vous apprêtez à faire une proposition de missions pacte pour un enseignant pour l'année scolaire 2024/2025.

[Cliquer sur ce lien afin de consulter les modalités de mise en oeuvre du bulletin officiel.](#)



Ce formulaire est réservé aux directeurs et directrices d'écoles pour la saisie de missions du pacte enseignant. Merci de contacter l'assistance informatique de votre académie si vous pensez qu'il s'agit d'une erreur.

## Cas de blocage 2 : les dotations sur l'école n'ont pas été paramétrées

## Cas de blocage 3 : les dotations sur l'école ont été totalement consommées



Ce formulaire est réservé aux directeurs et directrices d'écoles pour la saisie de missions du pacte enseignant. Merci de contacter l'assistance informatique de votre académie si vous pensez qu'il s'agit d'une erreur.

La dotation initiale n'a pas été renseignée pour cette école.

La dotation initiale de cette école a été attribuée en totalité.

La dotation initiale de cette école est actuellement renseignée à 0.

## Etape 1 : choix de l'école



En tant que directeur d'école vous vous apprêtez à faire une proposition de missions pacte pour un enseignant pour l'année scolaire 2024/2025.

[Cliquez sur ce lien afin de consulter les modalités de mise en oeuvre du bulletin officiel.](#)

L'école de rattachement du directeur(trice) d'école est affichée automatiquement

**Votre école :** 0312151V - Ecole élémentaire publique Alfred de Musset - 31200 - TOULOUSE



Dotation au 16/07/2024 17:26 :

42

Nombre de parts pacte déjà proposées par le directeur d'école :

37,5

Nombre de parts pacte déjà proposées par le directeur d'école et validées par l'IEN : 33,5

Un tableau de bord récapitulatif permet de suivre la consommation des dotations

Suivant

Abandonner

Cliquer sur « Suivant »

## Etape 2 : sélection de l'enseignant

### DÉCLARATION MISSION PACTE - PUBLIC - 2024

- i** Pour rappel, les attributions des missions pacte sont faites par défaut pour l'année scolaire entière.
- i** Pour chaque mission, indiquez le nombre de parts proposées. Laissez à 0 pour les missions non sélectionnées.
- i** Merci de contacter l'assistance informatique de votre académie si aucun enseignant n'est proposé dans la liste.

Choisir l'enseignant en tapant la première lettre de son nom. Seuls les enseignants de l'école peuvent être sélectionnés.

### ENSEIGNANT CONCERNÉ PAR LA DÉCLARATION DE PACTE

#### Choix de l'enseignant \*

Choix de l'enseignant

HUERRE CLOTHILDE - 1993-07-02





## Etape 3 : sélection des missions

### SOUTIEN RENFORCÉ DANS LA MAÎTRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX POUR LES ÉLÈVES LES PLUS EN DIFFICULTÉ (18H)

Nombre de parts \*

Vous pouvez saisir jusqu'à 6 lieux d'exercice.

Seuls les établissements de type CLG, SEGPA, EREA, ERPD, Etabs pénitentiaires peuvent être sélectionnés.

Merci de ne pas saisir plusieurs fois le même lieu d'exercice.

Code RNE du lieu d'exercice

Libellé du lieu d'exercice :

0311264F-Collège Jolimont-31500-TOULOUSE

Code RNE du lieu d'exercice 2

Libellé du lieu d'exercice 2 :

0311631E-Collège Michelet-31000-TOULOUSE

Code RNE du lieu d'exercice 3

### INTERVENTION DANS LE DISPOSITIF DEVOIRS FAITS (24H)

Nombre de parts \*

Indiquer le nombre de parts fonctionnelles demandées pour chaque mission (max 6 par mission par palier de 0,5). Laisser à 0, les missions non sélectionnées.

Pour les missions « Soutien renforcé » et « Devoirs faits », saisir le code RNE des établissements d'exercice. Le nom de l'école apparaît automatiquement (il sera affiché en annexe de la lettre de mission)  
Seuls les établissements CLG, SEGPA, EREA, ERPD, Etabs pénitentiaires sont affichés.

## Etape 3 : sélection des missions

**INTERVENTION DANS LES DISPOSITIFS STAGES DE REUSSITE ET ÉCOLE OUVERTE (24H)**

Nombre de parts \*  
0.5 ▼

**SOUTIEN AUX ÉLÈVES RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS DANS LES SAVOIRS FONDAMENTAUX (24H)**

Nombre de parts \*  
0 ▼

**APPUI À LA PRISE EN CHARGE D'ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS**

Nombre de parts \*  
0 ▼

**COORDINATION ET PRISE EN CHARGE DES PROJETS D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE**

Nombre de parts \*  
1. ▼

**RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SCOLAIRE**

Nombre de parts \*  
Sélectionner 1 si l'agent est référent harcèlement, sinon laisser à 0  
1 ▼

Précédent Suivant Abandonner

Indiquer le nombre de parts fonctionnelles demandées pour chaque mission (max 6 par mission par palier de 0,5). Laisser à 0, les missions non sélectionnées.

Pour la mission « Référent harcèlement », indiquer 1 si l'agent est référent harcèlement.

Si les informations sont exactes, cliquer sur « Suivant »

## Etape 4 : point de situation avant validation

Le tableau ci-dessous est donné à titre indicatif.

	Dotation au 16/07/2024 17:26 :	42
	Nombre de parts proposées par le directeur d'école pour cette demande :	4,5
	Nombre de parts pacte déjà proposées par le directeur d'école :	37,5
	Nombre de parts pacte déjà proposées par le directeur d'école et validées par l'IEN :	33,5
	Sous réserve de validation de cette demande le total proposé sera de :	42,0

Un tableau de synthèse sur les dotations et les attributions de parts fonctionnelles au niveau de l'école permet de suivre la consommation.

Précédent

Suivant

Abandonner

Si les informations sont exactes,  
cliquer sur « suivant »

## Etape 5 : envoi pour validation

### VOTRE DÉCLARATION

Choix de l'enseignant  
HUERRE CLOTHILDE - 1993-07-02

**SOUTIEN RENFORCÉ DANS LA MAÎTRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX POUR LES ÉLÈVES LES PLUS EN DIFFICULTÉ (18H)**

Nombre de parts  
2

Code RNE du lieu d'exercice  
0311264F Libellé du lieu d'exercice :  
0311264F-Collège Jolimont-31500-TOULOUSE

Code RNE du lieu d'exercice 2  
0311631E Libellé du lieu d'exercice 2 :  
0311631E-Collège Michelet-31000-TOULOUSE

Code RNE du lieu d'exercice 3

**INTERVENTION DANS LE DISPOSITIF DEVOIRS FAITS (24H)**

Nombre de parts  
0

**INTERVENTION DANS LES DISPOSITIFS STAGES DE RÉUSSITE ET ÉCOLE OUVERTE (24H)**

Nombre de parts  
0.5

### RAPPEL DES CONSOMMATIONS DE PART DE PACTE

Dotation au 16/07/2024 17:26 :	42
Nombre de parts proposées par le directeur d'école pour cette demande :	4,5
Nombre de parts pacte déjà proposées par le directeur d'école :	37,5
Nombre de parts pacte déjà proposées par le directeur d'école et validées par IEN :	33,5
Sous réserve de validation de cette demande le total proposé sera de :	42,0

Précédent Valider Abandonner

Si les informations sont exactes, cliquer sur « valider »

# Passage en workflow IEN

## DÉCLARATION MISSION PACTE - PUBLIC - 2024 - V2

Le formulaire a été enregistré le 18/07/2024 13:53 avec le numéro 79-62.

## RÉSUMÉ (AFFICHER LE DÉTAIL DE LA DEMANDE)

## HISTORIQUE

● - Nouvelle demande de mission  
18/07/2024 13:53

DÉCOMPTE ÉCOLE :	
0312151V - Ecole élémentaire publique Alfred de Musset - 31200 - TOULOUSE	
Dotation au 16/07/2024 17:26 :	42
✓ Nombre de parts proposées par le directeur d'école pour cette demande :	4,5
Nombre de parts pacte déjà proposées par le directeur d'école :	37,5
Nombre de parts pacte déjà proposées par le directeur d'école et validées par l' IEN :	33,5
Sous réserve de validation de cette demande le total proposé sera de :	42,0

● - En attente de traitement  
18/07/2024 13:53

La demande est maintenant en cours d'instruction. Lorsqu'elle sera validée par l'IEN, le directeur(trice) d'école et l'agent recevront un mail contenant la lettre de mission (cf. annexe note de service) jointe.

## Suivi de la demande

The screenshot shows the Colibris website interface. On the left, there is a red-bordered box containing the text "Logo académie". In the center, the word "Colibris" is displayed in a large, bold font. Below this, a horizontal navigation menu contains the following items: "Accueil", "Personnels d'encadrement", "Premier degré", "Second degré", "Personnels BIATPSS", and "Mes demandes". A blue arrow points from a light blue callout box on the right to the "Mes demandes" link. The callout box contains the text: "Il est possible de suivre ses demandes en cliquant sur « Mes demandes »". Below the navigation menu, there is a dark red box with the text "Point d'attention". Below this, a white box with a dark red border contains the text: "Les formulaires Colibris sont limités à 1 formulaire par couple agent/école. Toute **modification** des saisies déjà validées par l'IEN devra être réalisée dans **FINA directement**."